

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
25 octobre 2018  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-treizième session**  
Points 35, 41 et 43 de l'ordre du jour

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-treizième année**

**Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM  
et leurs incidences sur la paix et la sécurité  
internationales et sur le développement**

**La situation dans les territoires occupés  
de l'Azerbaïdjan**

**Nécessité de lever le blocus économique, commercial  
et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique**

**Lettre datée du 19 octobre 2018, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Dans la communication écrite qu'elle a adressée au Secrétaire général aux fins de l'établissement du rapport intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique » ([A/73/85](#)), la République d'Arménie a de nouveau fait une déclaration mensongère, dans l'unique objectif de tromper la communauté internationale et de nier le fait qu'elle contreviendrait à la Charte des Nations Unies et au droit international.

À ce propos, je me réfère aux documents [A/71/627-S/2016/986](#) et [A/71/831-S/2017/199](#), dans lesquels est formulée l'intégralité de notre réponse aux propos mensongers de l'Arménie, et vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 35, 41 et 43 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Yashar Aliyev

